Assemblée générale de la SEPANSO Gironde du 25 juin 2022
Bilan 2021

Les délibérations sont valables si un quart au moins des adhérents à jour de leur cotisation sont présents ou représentés. Les membres actifs à titre individuel disposent d'une voix. Les adhésions familiales donnent lieu à 2 voix. Les associations membres disposent d'une voix, augmentée d'une voix par tranche de 50 adhérents, avec un maximum de 5 voix.

Résultats :

- Le nombre d'électeurs est de. 319.
- Le nombre de votants minimum requis pour le quorum est donc de 80
- Le nombre d'adhérents présents physiquement à l'AG était de 29. Le nombre de pouvoirs reçus est de 97. Au total, nous atteignons 126 personnes présntes ou représentées.

Avec les adhésions familiales et les associations adhérentes, le nombre de suffrages exprimés est de 153

Le quorum est donc atteint et les délibérations sont valables.

Rapport moral
présenté par Philippe BARBEDIENNE, Président de la SEPANSO Gironde

Chères adhérentes, chers adhérents de la SEPANSO Gironde, chères Présidentes et Présidents d'associations fédérées.

Après plusieurs vagues épidémiques qui nous ont contraints à travailler à distance par visio-conférences, j'ai le plaisir de pouvoir enfin vous rencontrer hors du filtre d'une caméra et d'un écran, pour cette assemblée générale clôturant l'exercice 2021.

Je tiens d'abord à remercier toutes celles et tous ceux qui ont accepté de sacrifier un peu de leur temps pour être présents à notre réunion qui, une fois n'est pas coutume, ne se tient pas cette année dans le local de la MNE. Je me dois aussi d'excuser l'absence de certains administrateurs, qui ne pouvaient pas être parmi nous ce matin.

Comme l'année précédente, la crise sanitaire ne nous a pas permis de nous rencontrer en 2021, autant que nécessaire ni d'organiser des sorties de terrain pour partager des moments conviviaux. Je le regrette tout autant que vous tous.

Ces conditions ont forcément eu des conséquences négatives sur la mobilisation des adhérents et sur le recrutement de nouveaux membres. Pourtant ce recrutement est essentiel pour renouveler nos forces vives.

Je tiens aussi, au début de cette assemblée générale, à remercier tous nos administrateurs, membres du bureau et adhérents bénévoles qui tout au long de l'année ont donné de leur temps et de leur énergie au service de la protection de la nature et de l'environnement.

J'ai une pensée émue pour Alain Mondon, bénévole qui nous a quitté en ce début d'année à la suite d'une longue maladie et qui avait souhaité s'impliquer jusqu'au bout de ses forces en représentant la SEPANSO Gironde à la CDPENAF. Merci à lui.

Parmi nos administrateurs, J'adresserai, une fois encore, une mention spéciale à notre secrétaire générale, Colette qu'on finirait par croire infatigable tant elle s'implique dans tous les domaines, notamment la rédaction de Sud-Ouest Nature, celle de notre bulletin de liaison, Le Poulpe, et bien entendu dans la commission forêt qu'elle contribue à animer avec un incontestable talent. Colette n'a pas une énergie infinie et aurait besoin d'être davantage secondée dans ses tâches de secrétariat. Il faudra qui nous répondions à cette légitime demande.

Je tiens enfin à remercier toutes les associations fédérées dont les actions de terrain sont essentielles. Beaucoup d'entre elles nous ont donné des administrateurs et il est important de se rappeler que la force de la SEPANSO Gironde vient pour beaucoup aussi de son statut de fédération départementale.

L'année 2021, comme les précédentes nous a amenés à travailler, souvent en synergie avec les associations locales, sur une foule de sujets divers et variés qui font de la SEPANSO et de son réseau une structure généraliste. Elle a été aussi marquée par plusieurs dossiers importants dont deux nous ont particulièrement occupés et préoccupés.
Il s'agit du projet de centrale photovoltaïque de 1000 hectares qui menace de s'implanter à Saucats, dans la forêt. Notre association a été très présente dans le débat public pour essayer de convaincre que la forêt, même exploitée pour son bois, peut constituer un réservoir important de biodiversité, mais aussi qu'elle joue un rôle précieux et irremplaçable en matière de capture et de séquestration du carbone.
Même si l'électricité produite par les panneaux solaires est beaucoup plus décarbonée que celle des centrales thermiques, jamais ces panneaux ne fixent le carbone, ne dégagent de l'oxygène, ni ne rafraîchissent le climat en évaporant l'eau puisée dans le sol.
Notre opposition au défrichement des forêts pour leur substituer des centrales électriques au sol est d'autant plus justifiée que la Nouvelle Aquitaine est déjà la première région productrice d'électricité solaire de France et qu'en plus, elle dispose de plus de 90.000 hectares de surface bâtie, dont une part non négligeable pourrait être équipée de panneaux solaires.

Le second dossier qui nous a occupés est, vous vous en doutez, le projet de LGV vers Toulouse et Dax, qu'on croyait plongé dans un coma profond mais qui a été relancé par le Premier Ministre Jean Castex, avant son départ de Matignon.
Ce projet insensé dont la seule justification avouable est de permettre des gains de temps de quelques minutes ou dizaines de minutes sur des itinéraires où existent déjà des voies ferrées qui sont loin d'être saturées, aurait des effets désastreux sur les territoires de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie à qui il infligerait par la création de lignes nouvelles, une balafre de 327 km et 4.800 hectares minimum. Notre département de la Gironde supportant quant à lui trois lignes en étoile, serait le plus impacté. La vallée du Ciron serait traversée dans presque toute sa longueur, 30 affluents seraient franchis et un échangeur ferroviaire en triangle, placé au cœur du site Natura 2000 dans un milieu particulièrement sensible couronnerait le tout, avec trois viaducs construits sur le Ciron. Un chantier aussi colossal libérerait dans l'atmosphère au moins 850.000 tonnes équivalent carbone, soit 3,14 Millions de tonnes équivalent CO2. Enfin, pour doubler la vitesse des TGV, qui passerait de 160 km/h actuellement sur le réseau classique à 320 km/h sur les LGV, l'énergie électrique consommée serait multipliée par 4.
De plus, si on se fie aux valeurs affichées en 2021 susceptibles d'évoluer à la hausse, de 14,3 milliards d'euros pour 327 km de lignes nouvelles, 12 km d'aménagements au Sud de Bordeaux et 19 km au Nord de Toulouse, les LGV GPSO auraient un coût déraisonnable de 40 millions d'euros par kilomètre.

Si ce projet se réalisait, les voyageurs de Toulouse à Paris via Bordeaux parcourraient presque une centaine de kilomètres de plus qu'en passant par Limoges et Orléans et les voyageurs vers Dax verraient eux aussi, leur trajet rallongé d'une trentaine de kilomètres…
Compte tenu de tous ces aspects négatifs, nous continuerons à nous y opposer en soutenant les élus de terrains et les associations locales qui restent plus que jamais mobilisés.

Enfin, parce qu'un rapport moral ne peut se limiter à faire référence à l'année écoulée, je me dois aussi d'évoquer le présent voire l'avenir.
Depuis quatre mois déjà, une guerre meurtrière se déroule aux portes de l'Europe par la seule volonté d'un autocrate qui aimerait pouvoir annexer par la force un pays voisin indépendant qui ne le souhaite pas. Outre les vies perdues et les souffrances infligées à des millions de personnes, ces événements ont aussi des conséquences directes sur le reste du monde avec, au pire, des menaces de famine sur certains continents et, au mieux, des économies qui se voient fragilisées.

Alors qu'il y a quelques mois encore la lutte contre le réchauffement climatique paraissait être une priorité pour la plupart des dirigeants du monde, ce sont aujourd'hui la relance économique et le maintien du pouvoir d'achat qui occupent nos dirigeants.
Alors que la réduction volontaire de l'usage des énergies fossiles semblait hier admise par tous, la baisse forcée de nos importations de gaz et de pétrole apparaît soudain comme une épreuve insurmontable. Ceci démontre s'il en était besoin, la difficulté qu'il y a à sortir des énergies fossiles et la fragilité des convictions de nos dirigeants et des engagements de nos sociétés en faveur du climat.
Pourtant, les températures relevées en Aquitaine il y a juste une semaine, avec plus de 43° dans les Landes et plus de 42° au Pays-Basque à deux jours de la fin du printemps, sont là pour nous rappeler que l'urgence climatique reste toujours plus que jamais d'actualité. La décarbonation de nos usages et la sobriété énergétiques restent qu'on le veuille ou non, des passages obligés.
L'érosion alarmante de la biodiversité est un autre sujet tout aussi grave, bien que moins de personnes y soient sensibles. La disparition des insectes, des amphibiens, des oiseaux ne procure pas la même gêne physique à nos contemporains que la hausse des températures mais c'est pourtant tout aussi inquiétant pour le devenir de l'Humanité qui reste, qu'on le veuille ou non, totalement tributaire du reste du vivant.

Je ne voudrais pas terminer sur ces notes très pessimistes car il y a heureusement des sources d'espoir. Il y a chez les jeunes beaucoup de maturité doublée d'une prise de conscience sur la nécessité de faire évoluer nos sociétés par des changements radicaux.
Il nous appartient d'aider ces jeunes, de les former, de les informer, de leur faire partager nos expériences.
Il y a beaucoup à attendre de l'intelligence de nos enfants, bien plus que tout ce qu'on peut espérer d'hypothétiques progrès technologiques censés apporter les solutions à tous les problèmes que nous avons créés.
Ce sera ensuite à ces jeunes d'adopter de nouveaux modes de vie privilégiant la recherche du bonheur, en harmonie avec la Terre, plutôt que la recherche du profit dans une croissance infinie que l'on sait totalement utopique.
Faisons en sorte qu'ils réussissent la nécessaire évolution de notre société et, en attendant, ne baissons pas les bras et continuons à défendre ce que nous croyons juste.
Je vous remercie.

Philippe Barbedienne



Vote : rapport moral approuvé à l'unanimité
>>

Rapport d'activités

présenté par Colette Gouanelle, secrétaire générale

Fonctionnement de l'association

L'année 2021 ayant encore été marquée par un contexte sanitaire incertain, le Conseil d'Administration de la SEPANSO Gironde s'est réuni 8 fois en visioconférences (28 janvier, 25 février, 8 avril, 6 mai, 23 juin, 9 septembre, 14 octobre, 25 novembre). Au cours de ces réunions sont prises les décisions concernant les actions, notamment juridiques, et positionnements de la SEPANSO Gironde sur tous les sujets d'environnement.

Des commissions internes spécialisées (eau, urbanisme, agriculture et forêt, communication,…) font régulièrement le point sur les problèmes et les actions à entreprendre en Gironde. Ces commissions sont ouvertes à tous les adhérents et associations adhérentes à la SEPANSO Gironde, à raison d'un représentant par association.

La SEPANSO Gironde consacre également une bonne partie de son temps à l'élaboration de la revue Sud-Ouest Nature : tous les adhérents peuvent proposer des articles qui seront soumis au comité de lecture, seul habilité à décider de la publication.

Représentativité de la SEPANSO Gironde dans les commissions départementales et locales:

La SEPANSO Gironde a également un rôle consultatif au sein de nombreuses commissions.

- Commissions départementales : Conseils Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA), Commission Départementale Nature Paysages et sites (CDNPS), Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), Commission Départementale de la Chasse et faune Sauvage (CDCFS), Comité de Bassin Adour-Garonne, Commissions Locales de l'Eau , nombreux Comités de Pilotage Natura 2000, Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, Parcs Naturels Marins de l'Estuaire de la Gironde et du Bassin d'Arcachon, …
- Certains membres de la SEPANSO Gironde sont également représentants de la SEPANSO Aquitaine ou de FNE Nouvelle Aquitaine au sein de commissions régionales (CRFB, CRB…)

Communication vers les adhérents et l'extérieur :

- Les adhérents reçoivent le bulletin d'information (Le Poulpe). Sa fréquence varie avec les informations à transmettre et le temps dont nous disposons pour l'élaborer
- Chacun peut s'abonner à la revue trimestrielle de la SEPANSO Aquitaine : Sud-Ouest Nature
- Tous les publics ont accès au site internet de SEPANSO Gironde, récemment actualisé pour une meilleure adaptation aux écrans de smartphones www.sepanso33.org
- Depuis quelques semaines, une page facebook a été créée spécialement pour la SEPANSO Gironde : https://www.facebook.com/Sepanso-Gironde-109662465056395/

- Nos positionnements sont publiés à l'extérieur par l'intermédiaire de Communiqués de presse adressés à des journaux (Sud-Ouest par ex.), lors d'interviews ou autres interventions à la demande (auprès d'étudiants, dans des forums, tables rondes…) ou lors de manifestations diverses.
- Nous pouvons aussi rencontrer les adhérents et sympathisants à leur demande, sur rendez-vous et ils peuvent également nous joindre par courriel, courrier postal ou téléphone.

C'est ainsi que nous recevons environ une centaine de sollicitations dans l'année, faisant état de défrichements dans des espaces boisés classés ou non, d'urbanisations, pollutions diverses de l'air ou de l'eau... Il est parfois difficile de savoir si l'intérêt général est en cause et si cela affecte vraiment l'environnement ou s'il s'agit de simples conflits de voisinage,

Principales activités en 2021

1. Vie associative :

22 Associations adhérentes : COMITE DEPARTEMENTAL DE SPELEOLOGIE DE GIRONDE, ASSOCIATION DE DEFENSE DES SITES ET HABITANTS DE HAUTE GIRONDE (ADSHHG), ASSOCIATION BETEY ENVIRONNEMENT, BASSIN D'ARCACHON ECOLOGIE, ASSOCIATION LANDES ENVIRONNEMENT ATTITUDE (LEA), LE BETEY PLAGE BOISEE A SAUVEGARDER, ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC DE LACANAU (ARLL), ASSOCIATION ANGUILLE VERTE, ASSOCIATION ECOLOGIE VAL DE L'EYRE (ASEVE, NATUR'JALLES, LANDES GRAVES PALUS , LES AMIS DU BARTHOS ENVIRONNEMENT (LGPE), ASSOCIATION ECOSITE DU BOURGAILH, POMPIGNAC SAUVEGARDE ENVIRONNEMENT (PSE), ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE, ASSOCIATION DE DEFENSE DES COTEAUX FLOIRACAIS (ADCF), ALERTE PESTICIDES HAUTE GIRONDE, VIVE LA FORÊT, VIVRE EN VALLÉE DE L'ISLE (VIENVI), ÉCOCITOYENS DU BASSIN D'ARCACHON, AGIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (AME) ; POMPIGNAC ENVIRONNEMENT NATURE SAUVEGARDE ET ÉDUCATION (PENSEE)

2. Commission Forêt :

- La SEPANSO est active au sein de la Commission régionale Forêt Bois où elle a un représentant au titre de FNE Nouvelle Aquitaine, qui participe à l'élaboration du futur Schéma Régional de Gestion Forestière (SRGS) et donne un avis sur la mise en place des actions prévues par le PRFB (plan régional forêt bois).
- La SEPANSO Gironde tente également, en parallèle des représentations officielles, de rencontrer les principaux acteurs de la gestion forestière afin de les amener à modifier leurs pratiques vers une gestion plus vertueuse.
    - Plusieurs des membres de la commission forêt ont rencontré le Directeur de la DRAAF (Direction régionale de l'agriculture, alimentations et forêt), ainsi que le Président et du SYSSO (Syndicat des forestiers du Sud-Ouest) pour leur exposer les problèmes environnementaux de la gestion forestière actuelle en Gironde et demander que soit mieux préservée la biodiversité.
    - Des membres de la commission participent également à des groupes de travail avec l'ONF, le syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest, l'Interprofession Forêt Bois, l'INRAE, …) :
        - groupe de travail « Ilots d'avenir » piloté par l'ONF pour l'expérimentations destinée à trouver les essences résistant mieux au changement climatique
        - groupe de travail et Copil sur « Forêts mélangées » (ONF INRAE Région) : expérimentation sur le choix et la disposition des essences à associer au pin maritime pour un bénéfice probable pour la biodiversité.

- Projet régional recherche-action « Bocage forestier » et projet européen superB du Green deal : proposition de l'INRAe et Alliance forêt bois
- Rencontres avec FIBOIS Aquitaine (métiers de la forêt et du bois)

- Réponse à des alertes concernant des coupes rases, destructions de ripisylves, parfois illicites, et signalement aux services de l'Etat compétents.
  - Plainte auprès de PEFC au sujet des coupes de ripisylves : notamment à Cudos
  - Rencontres avec les Présidents et Directeurs des organismes de certification PEFC (suite à notre plainte pour destruction de ripisylve) et FSC à l'occasion de la révision de leur référentiel
- Participation, à la demande de Bordeaux Sciences Agro, à des rencontres avec des étudiants ingénieurs de troisième
- Journée en forêt organisée par le réseau Forêt de FNE et la SEPANSO sur le site de la RNN Cousseau, avec la participation de l'ONF et d'A. Ducousso ingénieur de recherche à l'INRAE et du président de Prosylva. Les adhérents étaient invités.

3. Commission Energie

Plusieurs projets, dont certains dévastateurs occupent une bonne partie du temps et de l'énergie de la SEPANSO et des associations adhérentes locales. Les gros projets donnent lieu à des concertations préalables et des débats publics auxquels la SEPANSO participe.

- ***Photovoltaïque :***
  - Projet photovoltaïque de Saucats : 1000 ha de forêts seraient détruites. Des élus se sont exprimés contre le projet qui est incompatible avec PLU de Saucats, SRCE, SRADDET, SCOT…. Participation SEPANSO au débat public : rencontre avec le Président de la commission particulière du débat public, réponse aux journalistes… Elaboration d'un cahier d'acteur diffusé aux autres contributeurs
  - Projet photovoltaïque de Castelnau-de-Médoc : 150 ha à défricher détruisant la forêt publique, Une pétition a déjà reçu 40 000 participations Nous restons vigilants.
  - Rencontre avec les délégués EDF Energies renouvelables au sujet du photovoltaïque : La SEPANSO a manifesté son désaccord concernant les centrales PV au sol alors que l'ADEME a recensé un potentiel important sur les toitures et terrasses.
- ***Eolien***
  - Projet éolien du Médoc (Lesparre) : L'enquête publique du projet précédent a reçu un avis défavorable après une opposition importante. C'est « Vive la Forêt » qui suit ce dossier**.**
  - Problème des éoliennes en mer : un projet important au large d'Oléron alors que le golfe de Gascogne est un couloir migratoire oiseaux important. Rencontre avec le Président de la Commission de débat public et 2 autres membres
- Projet Enedis d'implantation d'un poste source à Pompignac *:* 1 ha de forêt dut être défriché alors qu'un terrain nu existe en face. Après une visite du site, contribution à l'enquête publique et rencontre avec le commissaire enquêteur le 20 mai. Avis favorable du CE malgré tout.

4. Commission agriculture

- Préparation d'un positionnement de la SEPANSO en matière agricole : plusieurs problèmes actuellement : pesticides, cultures à vocation énergétique, HVE en concurrence avec le bio, révision de la PAC…
- Elaboration de la charte du "Bien vivre ensemble en Gironde". Cette Charte est censée répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture à proximité des zones d'habitation. Le représentant de la SEPANSO Gironde a participé aux réunions de Copil. Le projet en instance de publication ne remplissait pas les conditions pour que la SEPANSO accepte de le signer. Les associations demandent des engagements au sujet de la composition des produits et de l'arrêt d'utilisation des CMR.
- Porcherie de Saint-Symphorien : Participation, avec association LEA, au suivi du fonctionnement de cet élevage industriel. Des efforts sont faits du point de vue de la pollution, mais problème de pollution de la Hure non résolu,s en raison de l'agriculture intensive.

5. Commission Urbanisme :

- Un nombre important de projets d'urbanisation sont inscrits aux ordres du jour de la CDPNAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) à laquelle participe la SEPANSO.
- Nous recevons également nombre de sollicitations concernant des projets d'urbanisation : soit pour donner des avis sur des modifications ou élaborations de PLU ou PLUI, SCoTs soit pour nous alerter sur l'incompatibilité des projets avec la préservation de l'environnement :
  - Projet de plateforme logistique à Belin-Beliet : projet mené par un agent immobilier
  - Projet de PLUI du Réolais **:**
  - Projet PLUI Sud-Gironde
  - Requête contre le PLUI du Créonnais :
  - SCOT Médoc
  - Enquête publiquesur projet Parc des Jalles : projet de 5000 ha jusqu'à l'estuaire qui concerne aussi la RN Bruges
- Nombreuses alertes de particuliers pour atteintes à l'environnement :
  - Affaire de Tresses, par un voisin du garage Renault : plainte pour pollution (huiles, peintures), menaces physiques.
  - Rallye Saint-Emilion : plainte d'un viticulteur Bio de Puisseguin pour détérioration de parcelle de vigne
  - Plainte contre l'entreprise TECHNOPARC, située sur la commune de LISTRAC (dépôt matériaux puis concassage, compostage, camions) : pollution sonore et atmosphérique

6. Commission Eau : alertes pour pollution ou contributions à enquêtes publiques

- Contribution à enquête publique sur l'ancienne gravière de Blanquefort déjà renaturée : installation d'une plateforme de déchets inertes dans le but de reconstituer une zone humide. Avis défavorable puis participation au recours des associations piloté par « Vive La Forêt ».
- Contribution à Enquête publique sur modification PLU Rauzan : aménagement de plateforme concernant une partie d'un projet collectif de traitement des effluents vitivinicoles de tout le secteur pour améliorer la qualité de l'eau qui sera rejetée dans la Dordogne. Avis défavrable concernant la localisation du projet en Natura 2000,

- Contribution à Enquête publique : sur projet de SAGE Dropt.
- SDAGE 2022-2027 : contribution à la Consultation du public

7. Commission Transports :

- Participation à la Commission consultative de l'Environnement de l'aéroport de Bordeaux
- Participation au Comité de suivi pour l'aménagement de la déviation du Taillan
- Relance du projet LGV Bordeaux Toulouse et Bordeaux Dax par le 1er ministre Castex : réactivation du collectif anti LGV et de la lutte contre un projet qui date de 2005 (multiplication de manifestations, interviews, conférences de presse…)

8. **Bassin d'Arcachon et littoral Aquitain :**

- Renouvellement du Conseil de gestion du PNM du Bassin d'Arcachon : un représentant et un suppléant de la SEPANSO Gironde. Les sujets abordés sont liés au réensablement de la pointe du Cap Ferret, au dragage dans le port de La Teste et à la surfréquentation du Banc d'Arguin
- PNM Estuaire Gironde et de la mer des Pertuis charentais :

9. Bordeaux Métropole :

- Réunion de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) : sur le problème d'approvisionnement des réseaux de chaleur.
- Participation au Comité de l'arbre à Bx métropole : le projet de planter un million d'arbres est suivi par notre représentant à la métropole
- Participation au conseil d'administration mis en place par la métropole pour le passage en régie de l'eau au 1er janvier 2023,

10. Juridique

- Projet collectif de traitement des effluents vitivinicoles de Rauzan : suite à l'avis favorable du Commissaire enquêteur et obtention de l'accord du permis d'aménager, un recours juridique est engagé par la SEPANSO Gironde en lien avec la Fédération départementale de pêche contre la localisation du projet en site Natura 2000 et zone inondable.
- Constitution partie civile dans l'affaire de pollution par l'entreprise Péna Sud
- Plainte et recours juridique dans l'affaire Gaïa : installation d'une plateforme de déchets inertes dans une ancienne gravière de Blanquefort, déjà renaturée.

Colette Gouanelle, secrétaire générale SEPANSO Gironde



Vote : rapport d'activités approuvé à l'unanimité
>>

Bilan financier

présenté par Josiane Mouneydier, Trésorière

BILAN AU 31/12/2021

ACTIF		*PASSIF*	
		Réserves	66 323,70 €
Dépôt et cautionnement	500,00 €	Résultat exercice 2021	20 238,70 €
Disponibilité (crédit Mutuel)	118 016,97 €		
caisse	81,17 €	Provision pour risques juridiques	19 000,00 €
		Provision pour communication externe	800,00 €
		Sépanso Aquitaine	11 517,51 €
		Fournisseurs factures non parvenues	718,23 €
total actif au 31/12/2021	**118 598,14 €**	**total passif au 31/12/2021**	**118 598,14 €**

COMPTE DE RESULTAT 2021

CHARGES			*PRODUITS*		
606400	fournitures admnistratives	435,00 €			
			701100	Sud Ouest Nature	3 570,00 €
611000	Participation salaire K EYSNER	3 000,00 €			
611000	Domaine Emile Grelier	200,00 €	742000	Subvention Bordeaux Métropole	500,00 €
616000	Prime d'assurance	113,65 €			
			754000	ressources liées à la générosité du public	8 713,87 €
622600	honoraires juridiques	16 980,00 €	756000	Cotisations adhérents	7 400,00 €
622610	autres honoraires	4 800,00 €			
623100	publication Sud Ouest Nature	3 570,00 €	761000	Produits financiers	162,13 €
623800	dons	1 000,00 €	768100	Dommages et intérêts	36 272,38 €
625100	déplacements	1 349,72 €			
625600	missions	106,00 €			
626000	Frais postaux	1 634,46 €			
627000	Service bancaire	19,85 €			
651100	Redevance	20,00 €			
651000	Cotisations SEPANSO Aquitaine	2 982,00 €			
671200	Pénalités et amendes	169,00 €			
	Excédent 2021	***20 238,70 €***			
	TOTAL DES CHARGES	**56 618,38 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**56 618,38 €**

Vote : bilan financier approuvé à l'unanimité

>>

Renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration

Membres renouvelables :
C. Bonnet, D. Cassou, D. Delestre, C. Gouanelle, J. Mellet , S. Menaut, P. Point

Tous les membres renouvelables sont réélus à l'unanimité

Candidats déclarés :
Alexis Ducousso : Ingénieur de recherche à l'INRAE (Génétique forestière),
*Dominique Haeck : r*etraitée de l'INRAE (Ingénieure de recherche en Astronomie et techniques spatiales)
Bruno Meilhan Bordes : expert forestier retraité

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

En conséquence, la composition du nouveau Conseil d'Administration est la suivante :
C. Arnaud, E. Arnauld, P. Barbedienne, C. Bonnet, D. Cassou, P. Davant, D. Delestre, Alexis Ducousso, J.E. Duffau, B. Fournier, J M. Froidefond, B. Garreau, C. Gouanelle, D. Haeck, D. Lagorce, M. Leblond, P. Maupin, B. Meilhan Bordes, J. Mellet, S. Menaut, D. Moreau, J. Mouneydier, P. Point, S. Urbano, P. Vuilleumier.

Projet « Sentinelles de la nature »

présenté par Jules Boisseau (juriste FNE Nouvelle Aquitaine)

Le projet Sentinelles de la Nature est un projet fédéral, du mouvement de France Nature Environnement (FNE), de type participatif, destiné à toutes les personnes soucieuses de la protection de la nature et de l'environnement.
Une interface cartographique nous permet de localiser et de signaler sur le territoire, soit des atteintes à l'environnement, soit des initiatives qui lui sont favorables.
Pour opérer un signalement, il suffit d'aller sur le site Sentinelles de la Nature et de créer un compte.
A aucun moment l'identité du porteur d'alerte ne sera rendue publique, pour autant on est responsable des informations que l'on transmet et de leur véracité.
Une fois le compte créé et la première alerte ou initiative renseignée, on peut toujours amender, rectifier le signalement et signaler de nouvelles alertes.
Des fiches synthétiques et différents guides sur les enjeux et les démarches pouvant être mises en œuvre pour prévenir ou résorber les atteintes à l'environnement sont mis à la disposition des participants depuis la page « Documentation » du site.

La SEPANSO Gironde a accepté d'être référente de ce projet au sein de FNE Nouvelle Aquitaine. Des bénévoles de la SEPANSO y travaillent acuellement en réseau avec J. Boisseau.
A noter que les alertes reçues ne seront pas automatiquement rendues publiques. L'opérateur régional du mouvement de France Nature Environnement décidera de la meilleure manière de la traiter et de son éventuelle publication après vérifications ou/et demandes de compléments d'information.
A noter également que **Sentinellesdelanature.fr n'est pas un service public** et n'a pas vocation à se substituer à la police de l'environnement, en conséquence nos associations ne traiteront pas tous les dossiers.

Résumé des échanges avec les participants

Parmi les sujets abordés au cours des échanges :

- Demandes de précisions sur le projet de PLUI Sud-Gironde : réponse de D. Cassou, présidente de l'association LEA.
- Demande si la SEPANSO fait partie des personnes publiques consultées sur le projet de SCoT du Bassin d'Arcachon : la demande a été faite.
- Contribution à la consultation publique sur le projet de SDAGE 2022-2027 : les associations ont voté contre.
- Discussion au sujet du projet de champ captant du Médoc en tant que ressource de substitution pour l'eau potable : c'est l'association « Vive La Forêt » qui a participé au débat public et il semble que les études concernant le possible abaissement de la nappe phréatique par les prélèvements dans la nappe de l'Oligocène n'aient pas été réalisées correctement. De nouvelles études ont été demandées par les garantes du Débat public.
- Renouvellement du Conseil de gestion du PNM du Bassin d'Arcachon : rappel que lors du toutes les associations locales de protection de la nature ont été évincées. Si la SEPANSO Gironde a un représentant, c'est au titre de FNE.
- Lecture du message d'une adhérente d'Audenge qui ne pouvait être présente : au sujet de l'urbanisation illégale au regard de la loi Littoral. Les bénévoles du Bassin d'Arcachon qui suivent ce dossier prendront contact avec cette adhérente.
- Information concernant un projet de plateforme destinée à l'entretien des TGV à Marcheprime, sans doute en corrélation avec le projet de LGV Bordeaux Dax et Bordeaux Toulouse. L'impact d'un tel projet s'ajoute à celui de la future LGV sur les espaces naturels, forestiers et agricoles.
- Discussion au sujet de l'implantation de centrales photovoltaïques au sol : avant d'en implanter à la place de la forêt (comme à Saucats sur 1000 ha) il faudrait commencer par couvrir toutes les surfaces déjà artificialisées. Cela a un coût et toutes les toitures recensées ne sont pas aptes à recevoir des panneaux. Cependant, il faudrait obliger à en installer sur toute nouvelle construction. Peut-on dire que la biodiversité existe vraiment sous les panneaux lorsqu'ils sont suffisamment écartés les uns des autres ? Ne pas oublier les impacts de l'installation et des raccordements au réseau.

Discussion également au sujet des impacts de l'éolien sur les oiseaux et chiroptères.

La poursuite des échanges s'est faite autour du verre de l'amitié.

Fait à Bordeaux, le 28 juin 2022

Philippe BARBEDIENNE, Président



Colette Gouanelle, secrétaire générale

